

Analyse multi-pays indépendante relative à l'engagement des communautés quant aux processus d'octroi et de mise en œuvre des subventions du Fonds mondial

Synthèse

LEÇONS,
PRINCIPES CLÉS
ET AVENIR

Remerciements

Le Collaboratif du leadership et de l'action communautaire (CLAC) remercie les nombreuses personnes qui ont généreusement pris de leur temps pour contribuer à la présente analyse, et leur exprime sa plus profonde gratitude. Le groupe consultatif (GC) Communauté, Droits et Genre (CDG) a fourni de précieux conseils sur la forme de cette analyse, les personnes interrogées, les hôtes des consultations des pays, et a revu et approuvé les recommandations et étapes suivantes. Le Secrétariat du Fonds mondial, et plus particulièrement le département CDG, a offert son soutien et son aide tout au long du processus en plus d'une contribution avisée aux nombreux projets d'analyse.

Nous remercions tout spécialement les sept pays hôtes pour avoir organisé et facilité avec enthousiasme les consultations avec un délai moyen d'à peine 10 jours. Leur tâche consistait à sélectionner et à inviter les participants appropriés, à engager un facilitateur et un rapporteur, et à produire des rapports sommaires avec les ressources

financières limitées disponibles. Cette approche visant à solliciter la participation de la communauté à des questions clés vaudrait la peine d'être explorée plus en profondeur, avec un meilleur délai de mise en œuvre. La méthode s'est révélée rentable et les partenaires au sein du pays ont montré un grand intérêt pour une participation plus significative.

Nous remercions aussi énormément les 19 informateurs clés pour leur disponibilité pour les interviews-fleuves, lors desquelles ils se sont montrés ouverts au partage de précieuses informations sur leurs expériences directes avec les processus du Fonds mondial. Leur ferme engagement dans l'amélioration du Fonds mondial ancre les conclusions de cette analyse dans la réalité

du terrain. Le CLAC et le GC CDG se doivent donc d'appliquer ces recommandations et de ne pas laisser ce rapport au fond d'un tiroir.



Community consultation, Cameroon - November 2016

1. Synthèse

Cette analyse indépendante, commissionnée par le département Communauté, Droits et Genre (CDG) du Secrétariat du Fonds mondial, livre des résultats, conclusions et recommandations, afin d'améliorer l'engagement significatif des communautés à chaque phase des subventions du Fonds mondial, avec une attention particulière pour l'octroi de subventions et la mise en œuvre de subventions. Cette analyse synthétise les leçons apprises et les bonnes pratiques sur la façon dont les communautés s'impliquent significativement, et identifie les principes clés et les actions stratégiques pouvant être réalisées par le Fonds mondial, afin de garantir une plus grande responsabilité entre les communautés, les mécanismes de coordination de programme de chaque pays (MCP), les autres parties prenantes principales et le Fonds mondial lui-même.

Le GC CDG, un organe qui fournit des conseils au département CDG, a supervisé cette analyse indépendante, menée par le Collaboratif du leadershipo et de l'action communautaire (CLAC) et dirigée par le Forum mondial sur les HSH et le VIH (MSMGF). Une équipe de trois consultants était en charge des recherches, des analyses et de la rédaction du présent rapport. En outre, les résultats et recommandations préliminaires ont été validés par le biais de consultations des communautés dans sept pays : le Cameroun, la République dominicaine, le Kenya, la Moldavie, les Philippines, le Suriname et la Tunisie.

Il importe de noter que le VIH, la tuberculose et la malaria affectent de façon disproportionnée certains groupes, suite à des inégalités sociales et économiques qui persistent à travers le monde. Ces groupes sont souvent criminalisés et voient leurs droits de l'Homme bafoués, compromettant sérieusement leur accès aux services de santé. Ces groupes disposent aussi d'une position unique pour agir en réponse au fardeau disproportionné des maladies, et à leurs moteurs sociaux et structuraux. Le VIH affecte de façon disproportionnée les hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes, les personnes transgenres, les travailleurs de l'industrie du sexe et les consommateurs de drogues, alors que la tuberculose peut toucher des mineurs et des travailleurs de la santé.

Communities that are disproportionately affected by diseases should be invited and supported to actively engage with Global Fund processes.

Les communautés affectées disproportionnellement par des maladies devraient être invitées et soutenues dans leur engagement dans les processus du Fonds mondial. De ce fait, ce rapport propose une définition et des principes d'un **engagement significatif de la communauté**, qui se fondent sur une revue extensive de la littérature et des exercices de validation par la communauté.

L'engagement significatif de la communauté, tel que présenté dans ce rapport, repose sur quatre **principes fondamentaux** :

Analyse multi-pays indépendante relative à l'engagement des communautés quant aux processus d'octroi et de mise en œuvre des subventions du Fonds mondial

- 1) Une représentation effective et proportionnelle au sein des organes et processus de planification et décisionnels.
- 2) Une fourniture adéquate du temps et des ressources nécessaires aux communautés pour comprendre les systèmes, tirer profit des priorités partagées, contribuer aux débats et aux discussions, et fournir des programmes.
- 3) Une supervision indépendante continue relative à la négociation et à la mise en œuvre des subventions.
- 4) Des efforts continus afin de renforcer les capacités des organisations et responsables communautaires, afin qu'ils soient capables d'assumer des responsabilités grandissantes et d'avoir un plus grand impact.

Le résultat escompté de l'engagement significatif des communautés consiste à fournir des programmes et services plus forts, de meilleure qualité, plus centrés sur les droits fondamentaux et l'égalité des sexes aux et par les collectivités les plus touchées par les trois maladies.

Sur la base des résultats de cette analyse, le rapport propose une série de recommandations et d'**actions stratégiques** pour le Fonds mondial, afin qu'il consente des efforts dans l'expansion et l'amélioration de l'engagement significatif des communautés dans chaque phase d'amélioration des subventions.

Recommandations et actions stratégiques

Recommandation I : adopter et diffuser la définition et les principes de l'engagement significatif des communautés

Le Fonds mondial doit collaborer avec des partenaires, des réseaux, le Conseil, des délégations de communautés et d'ONG, des personnes vivant avec et impactées par les trois maladies, ainsi qu'avec le GC CDG pour peaufiner et diffuser la définition et les principes fondamentaux de l'engagement significatif, et les rendre pratiques et mesurables.

Recommandation II : définir, faire respecter et appuyer les rôles des communautés dans les structures de gouvernance et décisionnelles

Proposition d'actions pour renforcer l'engagement des communautés dans la pratique d'octroi et de mise en œuvre des subventions.

Action stratégique A : développer la supervision en mandatant des MCP pour régulariser l'engagement des communautés par le biais de consultations entre parties prenantes avant la soumission finale de la demande de financement, après, et régulièrement durant la mise en œuvre de subventions | Sur la base d'un engagement fructueux durant les processus de développement de la demande de financement, cette analyse recommande de développer et de déployer une supervision détaillée de façon similaire, en spécifiant les manières de faciliter l'engagement des communautés (au-delà des représentants communautaires élus avec les MCP) dans les phases de dialogue de chaque pays. La supervision doit être développée, afin de couvrir trois points d'entrée clés :

- L'engagement des communautés avant la demande de subvention
- L'analyse communautaire des décisions relatives à l'octroi de subventions
- L'analyse communautaire durant la mise en œuvre des subventions

Action stratégique B : appuyer les processus communautaires afin de garantir la représentation effective des MCP et les efforts d'atténuation du Fonds pour faire face aux insuffisances de l'État | Cette action stratégique exige du Fonds mondial qu'il travaille de concert avec des réseaux mondiaux et régionaux de populations principales et vulnérables, et des partenaires techniques, afin de supporter les processus MCP à l'échelon national et les représentants MCP des communautés, incluant la supervision :

- De la transparence et des critères des représentants des communautés et du processus de sélection de gouvernance MCP
- Des conditions de référence développées collectivement et applicables pour tous les représentants MCP à utiliser comme mécanismes de responsabilité, afin d'améliorer la qualité de la représentation et de permettre des limites à plus long terme
- Du développement et de l'application de lignes directrices communautaires et analysables de la gouvernance MCP

Action stratégique C : garantir l'engagement des communautés sous-représentées pour les trois maladies comme indiqué dans notre définition de « communauté », avec une attention particulière pour les groupes criminalisés et stigmatisés comme les travailleurs de l'industrie du sexe, les consommateurs de drogues, les hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes et les personnes transgenres | Garantir l'engagement significatif de communautés vulnérables, sous-représentées et criminalisées exige des mesures proactives, tout en assurant la sécurité et la confidentialité. En outre, il faut éviter la représentation par personne interposée ou la représentation collective par un nombre limité de membres de la communauté.

Analyse multi-pays indépendante relative à l'engagement des communautés quant aux processus d'octroi et de mise en œuvre des subventions du Fonds mondial



Community consultation in Moldova - November 2016

1 Le terme « groupe de travail communautaire » est utilisé comme raccourci pour décrire le concept de coalitions communautaires entre populations qui agissent avec une approche coordonnée. Le terme peut ne pas convenir dans tous les contextes et doit être revu, le cas échéant. Cependant, le concept semble être assez pertinent. Le concept est décrit plus en détail dans la figure 6 : Résumé de l'étude thématique 3.

Action stratégique D : financer des efforts pour renforcer la capacité de la communauté à s'impliquer | Parmi les défis transversaux et continus figure le financement accessible et prévisible d'opportunités de renforcement des capacités. Le Fonds mondial est bien positionné pour endosser un rôle de responsable et de coordinateur à ce niveau, à l'heure où les ressources deviennent plus limitées.

Recommandation III : diffuser l'engagement des communautés via des mécanismes d'amélioration de la qualité

Cette recommandation décrit des mécanismes permettant un meilleur positionnement

de l'engagement des communautés, et le façonnement de la promotion et de la supervision communautaires, vers l'amélioration de l'octroi des subventions et de la qualité de la mise en œuvre des programmes. Les « groupes de travail communautaires » entre secteurs,¹ la participation des communautés à la collecte et à l'analyse de données et l'accès public aux informations relatives aux subventions figurent parmi les bonnes pratiques.

Action stratégique E : fournir un appui pour l'établissement et la maintenance de « groupes de travail communautaires » | Les collaborations entre les différentes zones de maladie et les principaux groupes de population utilisent avec succès la messagerie commune et un point de contact unique pour s'engager significativement avec les parties prenantes, notamment le MCP, en plus d'influencer la prise de décision et l'établissement de priorités d'ordre programmatique. Le Fonds mondial est encouragé à adopter ce modèle de mobilisation, afin d'améliorer l'engagement significatif et de fournir le financement approprié aux pilotes des groupes de travail communautaires.

Action stratégique F : soutenir l'engagement des communautés dans les processus de rassemblement, d'interprétation et d'utilisation des données | Il existe de nombreux exemples, et c'est un besoin irréfutable, d'amélioration des capacités des communautés pour ce qui concerne la collecte, l'interprétation et l'utilisation efficace de données de qualité de façon à améliorer la participation générale, en plus de la qualité et de la pertinence des programmes mis en œuvre.

Action stratégique G : garantir l'accès public aux informations relatives aux subventions afin de soutenir la promotion et la supervision des communautés | Comme le suivi de la qualité et de l'impact du programme est essentiel pour maximiser l'impact du Fonds mondial, il est important de garantir que toutes les parties prenantes, et en particulier les communautés, ont accès à toutes les subventions, informations programmatiques et rapports pertinents, afin de pouvoir envisager des négociations et leur propre promotion de manière informée et plus équitable.

Recommandation IV : standardiser la responsabilité et les canaux de communication entre les communautés et le Fonds mondial

La communication directe entre les communautés et le Secrétariat du Fonds mondial permet une importante vérification des MCP et des bénéficiaires principaux, particulièrement là où les MCP ou gouvernements sont hostiles aux populations principales et vulnérables. Elle facilite le transfert d'informations alternatives jusqu'au Secrétariat et doit être normalisée.

Action stratégique H : mettre sur pied ou renforcer un « centre de communications communautaires » au sein du Secrétariat du Fonds mondial | Le Fonds mondial est encouragé à explorer l'établissement d'un centre pour les communautés au sein du Secrétariat, semblable à la plate-forme existante du MCP, qui fournirait des services aux communautés et surveillerait leur engagement dans les subventions de manière continue. Cette action peut notamment engendrer un élargissement du rôle du département CDG et s'appuierait sur les mandats des plates-formes de communication et de coordination régionales, qui font partie intégrante de l'initiative stratégique du CDG. Elle s'appuierait aussi sur le mandat initial du département CDG comme centre de la société civile auprès du Secrétariat du Fonds mondial.

Action stratégique I : définir les rôles et responsabilités des principaux bénéficiaires, afin de garantir l'engagement des communautés | Afin de juguler la diminution largement rapportée de l'engagement des communautés durant les phases d'octroi et d'implémentation des subventions, les communautés suggèrent que les bénéficiaires principaux (et dans certains cas les sous-bénéficiaires) soient tenus responsables par le Fonds mondial de garantir l'engagement continu des communautés dans les processus de subvention après signature des subventions. L'établissement et l'application de normes et de processus d'engagement des communautés peuvent se fonder directement sur les conventions de subvention des RP.

Action stratégique J : mettre en œuvre des pratiques en matière de ressources humaines au Secrétariat du Fonds mondial, qui reflètent l'importance de l'engagement significatif des communautés | Proposition de plusieurs zones pour développer une responsabilité au niveau de l'engagement des communautés vis-à-vis des attentes et des évaluations du personnel du Fonds mondial. Elles incluent des critères d'engagement et des objectifs de rendement pour tout le personnel, mais particulièrement celui de gestion des subventions.

Recommandation V : améliorer la qualité, la pertinence et la portée des instruments d'information communautaires

Résumé du bref retour d'information des consultations des pays relativement à différents instruments communautaires et à la supervision des communautés. Au vu des énormes différences de connaissance des instruments parmi les participants, un des domaines visés par l'amélioration était l'augmentation de la disponibilité de tels instruments dans les langues locales.

Prochaines étapes

Afin de soutenir la mise en œuvre des actions stratégiques, la matrice suivante fournit des **recommandations** proposées et des **étapes prioritaires** devant être suivies par le Fonds mondial et d'autres parties prenantes. Le GC CDG a proposé de surveiller les progrès et de fournir un support additionnel si nécessaire. Le Secrétariat peut vouloir assister le GC CDG dans cette démarche en faisant de ce thème un point permanent à l'ordre du jour de ses réunions.

Analyse multi-pays indépendante relative à l'engagement des communautés quant aux processus d'octroi et de mise en œuvre des subventions du Fonds mondial

Recommandation	Action stratégique	Mesures de suivi proposées
I. Adopter et diffuser la définition et les principes d'engagement significatif des communautés		<p>Le CDG doit présenter au Secrétariat et au Conseil les définition, principes et recommandations clés pour renforcer l'engagement significatif.</p> <p>Après la présentation, le Secrétariat doit diffuser la définition via le développement d'instruments de mesure de concert avec le GC CDG, incluant une supervision pertinente de l'engagement significatif et un appui spécifique aux communautés, afin de comprendre et de poursuivre l'engagement comme défini à tous les niveaux.</p>
II. Définir, faire respecter et appuyer les rôles des communautés dans les structures de gouvernance et décisionnelles	A. Développer la supervision en mandatant des MCP pour régulariser l'engagement des communautés par le biais de consultations entre parties prenantes avant la soumission de la demande de financement, et régulièrement durant la mise en œuvre de subventions	Le département de gestion des subventions, l'accès au financement et le centre MCP doivent développer des instructions spécifiques détaillées pour les MCP sur les consultations entre parties prenantes par le biais du processus de dialogue du pays.
	B. Appuyer les processus communautaires afin de garantir la représentation du MCP et les efforts d'atténuation du Fonds pour faire face aux insuffisances de l'État	<p>Sous la supervision du CDG et du centre MCP, lancer une évaluation communautaire des MCP dans 1 ou 2 pays pilotes par région*.</p> <p>Étudier la façon dont les agents locaux du Fonds, les partenaires techniques (p.ex. le PNUD) et les communautés peuvent renforcer leurs relations, afin d'améliorer la supervision des MCP.</p>
	C. Garantir l'engagement des communautés sous-représentées pour les trois maladies comme indiqué dans notre définition de communauté avec une attention particulière pour les groupes criminalisés et stigmatisés comme les travailleurs de l'industrie du sexe, les consommateurs de drogues, les hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes et les personnes transgenres	Le centre MCP doit collaborer avec le CDG et le GC CDG pour développer des initiatives et une supervision pour les MCP, afin d'accroître l'engagement significatif des communautés sous-représentées et criminalisées, incluant les travailleurs de l'industrie du sexe, les consommateurs de drogues, les hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes, les personnes transgenres et toutes les communautés des trois maladies, comme indiqué dans la définition de communauté.
	D. Financer des efforts afin de renforcer la capacité de la communauté à s'impliquer	<p>Le CDG doit (continuer de) surveiller l'impact de l'initiative stratégique du CDG sur l'engagement significatif des communautés. Il devra donc adopter un cadre de suivi et d'évaluation clair, avec des indicateurs relatifs à l'engagement, pour implémenter l'initiative stratégique du CDG.</p> <p>Le CDG devra faire savoir au Conseil du Fonds mondial si des problèmes financiers ébranlent l'engagement significatif des communautés.</p>

Analyse multi-pays indépendante relative à l'engagement des communautés quant aux processus d'octroi et de mise en œuvre des subventions du Fonds mondial

Recommandation	Action stratégique	Mesures de suivi proposées
<p>III. Diffuser l'engagement des communautés dans les mécanismes d'amélioration de la qualité</p>	<p>E. Fournir un appui pour l'établissement et la maintenance de « groupes de travail communautaires »</p>	<p>Faciliter le lancement de groupes de travail communautaires, dans 1 ou 2 pays pilotes intéressés par région, avec un support financier et technique du CDG et du centre MCP.</p> <p>Chercher un appui supplémentaire auprès des fondations et des fournisseurs de support technique, incluant surtout ceux gérés par les populations principales et vulnérables, afin de développer des modèles de groupes de travail.</p> <p>Soutenir les groupes de travail par des opportunités de renforcement continu des capacités et de mise en réseau avec des homologues.</p>
	<p>F. Soutenir l'engagement des communautés dans les processus de rassemblement, d'interprétation et d'utilisation des données</p>	<p>Le Fonds mondial et les partenaires doivent soutenir les communautés, afin d'améliorer leurs capacités et leur rôle pour ce qui relève de la collecte, de l'interprétation et de l'utilisation des données aux fins de planification du programme, de supervision et de promotion. Par exemple, par le biais de l'implémentation du développement d'une capacité à long terme via l'initiative stratégique du CDG.</p>
	<p>G. Garantir l'accès public aux informations relatives aux subventions afin de soutenir la promotion et la supervision des communautés</p>	<p>Le Secrétariat doit développer un système pour publier et mettre à jour, sur le site Internet du Fonds mondial, les informations relatives aux subventions (plans de travail, budgets, détails du rendement, etc.), dès que celles-ci sont disponibles.</p> <p>Le RP doit aussi poster et garder à jour les informations relatives aux progrès des subventions (déboursements, portée, couverture et défis) dès qu'elles sont disponibles, et les traduire dans les langues locales.</p>

Analyse multi-pays indépendante relative à l'engagement des communautés quant aux processus d'octroi et de mise en œuvre des subventions du Fonds mondial

Recommandation	Action stratégique	Mesures de suivi proposées
IV. Standardiser la responsabilité et les canaux de communication entre les communautés et le Fonds mondial	H. Mettre sur pied ou renforcer un « centre de communications communautaires » au sein du Secrétariat du Fonds mondial	Le CDG doit prendre en considération les différentes façons, proposées dans cette recommandation, d'améliorer les communications avec les groupes de populations principales et vulnérables au sein du pays, ce qui inclut l'identification d'un point focal pour le Secrétariat.
	I. Définir les rôles et responsabilités des principaux bénéficiaires, afin de garantir l'engagement des communautés	Le département de gestion des subventions, de concert avec les MCP, doit développer une supervision des rôles et responsabilités des RP afin d'impliquer la communauté au sens plus large. Ce nouveau mandat doit être inclus dans des conventions de subvention pour le cycle de financement de 2017 à 2019.
	J. Mettre en œuvre des pratiques en matière de ressources humaines au sein du Secrétariat du Fonds mondial, qui reflètent l'importance de l'engagement significatif des communautés	La direction générale, de concert avec le CDG, doit développer un objectif de rendement du personnel en matière d'engagement significatif et le lancer à l'aide de sessions informatives dès que nécessaire. Le département des ressources humaines doit analyser les processus de recrutement pour garantir que les expériences de travail avec les communautés affectées soient évaluées et priorisées au moment de réfléchir au recrutement de nouveau personnel au sein du Fonds mondial.
V. Améliorer la qualité, la pertinence et la portée des instruments d'information communautaires		Comme première analyse, examiner les retours d'information relatifs à cette étude Mener une étude précise pour valider les résultats, étudier les raisons limitant les assimilations et obtenir davantage d'informations détaillées sur les besoins et souhaits concernant les instruments.

* Il est suggéré que les rapports récents de l'APCOM sur la participation des HSH et de la communauté transgenre soient revus comme partie intégrante de cette action.

Pour lire l'étude intégrale, cliquez ici:

<http://bit.ly/2mYXwCm>

Pour lire les études thématiques dans leur intégralité, cliquez ici:

Engagement in Governance and Decision-Making Structures: <http://bit.ly/2nI0OgX>

Building Resilient and Collaborative Systems for Health Advocacy: <http://bit.ly/2mYVj9T>

Community Engagement in Gathering, Interpreting, and Utilizing Evidence: <http://bit.ly/2mx07Ho>

Advocacy and Leadership Skills for Resilient Engagement: <http://bit.ly/2mwOwbh>